

# Rapport d'essais n° DSR-SIST-20-26086890/B

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 pages.

**A LA DEMANDE DE :**  
**AD LUCEM**  
**45 RUE GRAND VEYMONT**  
**26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

## Rapport d'essais n° DSR-SIST-20-26086890/B

### OBJET

Les essais rapportés par le présent document sont réalisés sur le système de revêtement de sol « LUCEM Stone 12/16 » dans le cadre d'essais à la demande.

### TEXTES DE REFERENCE

Les essais sont effectués selon les modalités ci-après.

### OBJET SOUMIS À L'ESSAI

**Description :** Système de revêtement de sol à base de granulats et liants spéciaux appliqué sur support fibres-ciment (voir page 3)

**Date de fin d'application :** 09/10/2020

**Date de réception :** 28/10/2020

**Origine :** Application réalisée par le demandeur, dans ses locaux, du 05 au 09/10/2020.

**Identification:** 86890/B : LUCEM Stone 12

**Date de chaque essai :** Voir paragraphe « Résultats des essais »

**Opérateur(s) d'essais :** Christophe MICHEL

**Chargé d'affaires :** Antonino SIGARI

Fait à Champs-sur-Marne, le 15 décembre 2020.

**Le responsable de Pôle  
Revêtements et Sols Industriels**

**Gilbert FAU**

## Rapport d'essais n° DSR-SIST-20-26086890/B

### Description détaillée de l'objet soumis à l'essai :

Conformément aux CGP, les informations relatives à la description des produits et les données identifiées ci-dessous sont fournies par le demandeur et sous son entière responsabilité.

Les objets soumis aux essais sont constitués d'éprouvettes réalisées à partir du système de revêtement LUCEM Stone 12 mis en œuvre sur supports de référence et comprenant, selon les déclarations du demandeur.

L'application du système de revêtement a été effectuée par le demandeur dans ses locaux.

Le système de revêtement est un système à base de granulats spéciaux comprenant selon les déclarations du demandeur

### LUCEM Stone 12 (référence : 86890/B) :

Date	Couche	Dénomination commerciale	Kit (kg)	Mélange (temps)	Quantité appliquée (g/m²)	Matériel d'application utilisé	Durée séchage (entre chaque couche)	N° Lot	Observation (sablage avec granulo, cloutage, ...)
05/10/2020	Primaire	Bouche pore AD LUCEM	Bidon 5 L	-	100	Rouleau	2 heures	20202023	
05/10/2020	Couche de masse	LUCEM Stone 12	Kit 56.2 kg	2 min 30	27 600	Spatule à bouts ronds	72 heures	Comp. A : 20201759 Comp. B : 20192350 Comp. C : 20201713	Ponçage
09/10/2020	Primaire	Bouche pore AD LUCEM	Bidon 5 L	-	150	Rouleau	-	20202023	
09/10/2020	Grouting	Grouting AD LUCEM	Pot 1.5 kg	-	250	Ponceuse	30 min	20200530	Ponçage
09/10/2020	Minéralisant	LUCEM Sill	Bidon 5 L	-	50	Balai mouilleur	1 heure 30 min	20200315	Ponçage
09/10/2020	Couche de protection	Pentra-Guard HP	Bidon 25 L	-	50	Balai mouilleur	2 heures	917644	Polissage

Une durée de prise minimale de 28 jours après mise en œuvre et avant essais est respectée.

### Type de support utilisé :

Désignation de l'essai	Type de support
	Béton de référence
Détermination de la résistance à l'usure par roulage après essai d'impact sur béton de référence	X

### ECHANTILLONNAGE

Les objets d'essai (éprouvettes) sont constitués du système de revêtement adhérent sur le support de référence comme décrit ci-dessus.

## Rapport d'essais n° DSR-SIST-20-26086890/B

### RÉSULTATS DES ESSAIS :

#### 1. Détermination de la résistance à l'usure sous une charge de 15 kg après essai d'impact sur béton de référence.

L'essai d'impact est réalisé selon le paragraphe 7.2 « essai tout ou rien » de la norme NF EN ISO 6272 : 1994 (annulée), précisée et adaptée comme suit :

Puis l'essai d'usure par roulage est réalisé selon la norme NF P 11-101 : 2016 précisée et adaptée comme suit.

#### Éprouvettes

Deux éprouvettes de dimensions (350 x 350 x 60) mm sont testées et conditionnées, pendant au moins 24 heures à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) %HR avant essai.

Elles sont constituées du revêtement de sol appliqué sur support béton de référence comme décrit en page 4.

#### Mode opératoire

Chaque éprouvette est posée à même le sol face revêtue vers le haut, pour l'essai d'impact.

Un système anti-rebond est utilisé afin d'éviter des rebonds successifs de la masse sur l'éprouvette.

Cinq emplacements définis sur la zone de passage de la roulette de l'essai d'usure par roulage, sont testés par éprouvette.

En fin d'essai d'impact, la révélation d'éventuelles fissures est relevée à l'aide d'une loupe × 10.

Puis chaque éprouvette testée au choc est soumise à l'essai d'usure par roulage sous une charge de 15 kg en cas de résultat d'essai d'impact ayant révélé des fissures.

A la fin de l'essai d'usure par roulage, on observe à l'œil nu d'éventuelles dégradations supplémentaires générées au droit des fissures relevées à l'issue de l'essais de choc.

#### Observations et résultats

Conditions d'essai : 22 °C et 46 %HR

Masse tombante : (1000 ± 1) g

Date de l'essai : 06/11/2020

Référence : 86890/B

N° éprouvette	Hauteur de chute (cm)	Observations avant roulage	Observations après roulage 15 kg
1	100	5/5 fissures avant roulage 15 kg	Pas de dégradation supplémentaire au niveau des impacts
2	100	5/5 fissures avant roulage 15 kg	Pas de dégradation supplémentaire au niveau des impacts

Fin de rapport